

CHEMINS
DE
COLONISATION
OU
DE QUEBEC AU LAC SAINT-JEAN

PAR
CHARLEVOIX.

CORRESPONDANCES ET STATISTIQUES.

QUEBEC :
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU,
7, Rue Buade.

—
1869.

CHEMINS DE COLONISATION

OU

DE QUEBEC AU LAC ST. JEAN.

CORRESPONDANCES ET STATISTIQUES.

(Extrait du " *Courrier du Canada.* ")

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

T A B L E A U

Des baptêmes, mariages et sépultures de la Grande Baie et des missions voisines depuis 1846.

ANNÉES.	PAROISSES.	BAPTÊMES.	SÉPULTURES.	MARIAGES.	BAPTÊMES.	SÉPULTURES.	MARIAGES.	Accroissement de la population.
1846.....	St. Alexis.....	72	32	18	110	52	30	58
	St. Alphonse.....	36	15	12				
	Chicoutimi.....	1	5	0				
	Grand-Brûlé.....	1	0	0				
1847.....	St. Alexis.....	79	35	21	160	58	36	102
	St. Alphonse.....	71	20	14				
	Chicoutimi.....	3	0	0				
	Grand-Brûlé.....	7	3	1				
1848.....	St. Alexis.....	90	53	17	188	94	41	94
	St. Alphonse.....	83	32	17				
	Chicoutimi.....	1	1	2				
	Grand-Brûlé.....	8	6	2				
	Lac St. Jean.....	6	0	3				
1849.....	St. Alexis.....	70	39	15	195	73	38	122
	St. Alphonse.....	95	32	17				
	Grand-Brûlé.....	23	2	3				
	Lac St. Jean.....	7	0	3				
1850.....	St. Alexis.....	76	19	5	185	49	23	136
	St. Alphonse.....	84	27	10				
	Grand-Brûlé.....	19	3	6				
	Lac St. Jean.....	6	0	2				
1851.....	St. Alexis.....	55	28	9	178	48	21	130
	St. Alphonse.....	92	18	11				
	Grand-Brûlé.....	29	2	1				
	Township Labarre.....	2	0	0				
Total.....					1016	374	189	642

ST. ALEXIS (DE LA GRANDE BAIE.)

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1852 exclu à 1868 inclus.

ANNÉES	BAPTÊMES	MARIAGES.	SÉPULTURES.	AUGMENTATION. de la POPULATION.
1852..203....	52....	36....		
1853..168....	30....	41....		
1854..180....	37....	40....		
1855..175....	51....	81....		
1856..175....	23....	41....		
1857..162....	28....	40....		
1858..18....	1....	6....	du 14 sept. au 31 oct.	
1859..67....	4....	27....		
1860..80....	14....	23....		
1861..73....	8....	20....		
1862..72....	15....	21....		
1863..53....	13....	18....		
1864..78....	13....	24....		
1865..61....	11....	26....		
1866..67....	8....	46....		
1867..87....	7....	30....		
1868..62....	9....	26....		
1781....324....546..... 1235				

PAROISSE DE ST. FRANÇOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1846 à 1868, inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1846..61....	19....	15....		
1847..75....	14....	26....		
1848..101....	16....	37....		
1849..110....	15....	50....		
1850..118....	22....	34....		
1851..143....	27....	34....		
1852..117....	14....	19....		
1853..167....	27....	40....		
1854..215....	33....	49....		
1855..141....	15....	59....		
1856..170....	16....	38....		
1857..169....	30....	41....		
1858..190....	44....	71....		
1859..216....	31....	44....		
1860..228....	44....	56....		
1861..195....	30....	52....		
1862..192....	32....	47....		
1863..232....	24....	62....		
1864..234....	46....	59....		
1865..252....	46....	77....		
1866..240....	33....	94....		
1867..221....	29....	171....		
1868..214....	23....	106....		
4001....630....2281..... 2720				

NOTRE-DAME DE LATERRIÈRE (GRAND-BRULÉ.)

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1856 à 1868 inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1856..75....	10....	8....		
1857..61....	9....	7....		
1858..56....	6....	19....		
1859..66....	3....	19....		
1860..63....	10....	26....		
1861..68....	13....	11....		
1862..71....	13....	22....		
1863..68....	13....	12....		
1864..69....	10....	14....		
1865..78....	19....	25....		
1866..71....	7....	28....		
1867..71....	8....	55....		
1868..79....	8....	23....		
896....129....269..... 627				

ST. ALPHONSE DE LIGUORI.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1857 à 1868 inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1857..164....	27....	38....		
1858..142....	24....	54....		
1859..94....	7....	39....		
1860..88....	15....	23....		
1861..96....	14....	15....		
1862..92....	26....	26....		
1863..82....	5....	27....		
1864..75....	9....	25....		
1865..94....	10....	21....		
1866..69....	17....	30....		
1867..70....	11....	39....		
1868..72....	13....	25....		
1138....178....362..... 776				

NOTRE-DAME D'HÉBERVILLE.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1857 à 1868, inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1857..6....	0....	0....	(du 24 oct. au 25 déc.)	
1858..40....	2....	4....		
1859..30....	6....	7....		
1860..42....	10....	7....		
1861..40....	7....	11....		
1862..46....	7....	17....		
1863..67....	9....	21....		
1864..55....	9....	20....		
1865..78....	16....	22....		
1866..87....	13....	20....		
1867..97....	13....	76....		
1868..112....	18....	36....		
700....100....241..... 459				

NOTRE-DAME DU LAC ST. JEAN.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1857 à 1868 inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1860..	8....	1....	18....	
1861..	38....	2....	5....	
1862..	23....	6....	6....	
1863..	52....	17....	27....	
1864..	47....	17....	27....	
1865..	68....	12....	14....	
1866..	51....	8....	24....	
1867..	66....	8....	23....	
1868..	62....	8....	50....	
415....	79....	194....	221	

NOTRE-DAME DE L'ANSE ST. JEAN.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1861 à 1868 inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1861..	11....	0....	2....	
1862..	36....	5....	7....	
1863..	22....	4....	2....	
1864..	30....	7....	5....	
1865..	28....	1....	4....	
1866..	24....	3....	9....	
1867..	32....	4....	23....	
1868..	29....	2....	4....	
212....	26....	56....	156	

STE. ANNE DU SAGUENAY.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1861 à 1868 inclus.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1860..	11....	1....	0....	
1861..	43....	7....	14....	
1862..	57....	14....	15....	
1863..	40....	10....	5....	
1864..	46....	6....	8....	
1865..	45....	6....	22....	
1866..	54....	9....	7....	
1867..	58....	9....	27....	
1868..	46....	11....	24....	
400....	73....	122....	278	

ST. DOMINIQUE DE JONQUIÈRES.

Tableau des Baptêmes, Mariages et Sépultures,
de 1866 à 1868.

Ann.	B.	M.	S.	Augmentation, etc.
1866..	16....	0....	6....	
1867..	40....	4....	20....	
1868..	59....	5....	13....	

115.... 9.... 39..... 76

Ste. Anne du Saguenay, 16 Mars 1869.

M. LE RÉDACTEUR,

Des jeunes gens du District de Québec, froissés de ce que M. le Curé de la Baie Saint Paul donne aux jeunes gens du Comté de Charlevoix des éloges bien mérités et aussi du peu de confiance qu'il repose dans l'aptitude de ceux du Comté de Québec pour la colonisation, n'ont pu s'empêcher de jeter les hauts cris et d'annoncer sur les journaux qu'ils étaient calomniés.

Ne criez pas si fort, s'il vous plaît ; quel qu'un pourrait vous entendre même du Saguenay, ce qui servirait peu votre cause. Malheureusement pour vous, j'ai entendu vos tristes plaintes, et avec votre permission, je vais vous raconter une histoire dont je garantis l'authenticité.

Il y a quelques années, le Révd. M. G. Tremblay dirigeait dans notre paroisse un certain nombre de jeunes gens de Beauport pour les établir sur de nouvelles terres. Arrivés à Sainte-Anne du Saguenay vers la fin d'octobre, ces jeunes Messieurs ont pris des lots sur lesquels ils ont travaillé un peu plus qu'un mois.

Revenus au mois de Mai de l'année suivante, ils se sont de nouveau mis à l'œuvre avec un *courage extraordinaire*. Les uns ont semé un demi-minot d'orge, les autres un quart de minot ; quelques-uns mêmes ont coupé des germes de patates ; mais les semer, ah ! c'était une tâche au-dessus de leurs forces. Ils se sont contentés, pour en avoir plus tôt fini avec la colonisation, d'enfouir ces germes dans un trou creusé exprès, et de les y ensevelir pour jamais. Puis, après ce prodige de travail, ils sont restés une semaine les bras croisés, soupirant après le moment du retour dans la paroisse natale, se désolant de ce que le gouvernement ne faisait pas abattre le bois sur leurs lots, ne construisait pas leurs bâtisses, ne creusait pas les fossés, etc., etc., etc.

A ces conditions, ils auraient consenti à coloniser ; sinon, ils disaient adieu à leurs lots. Cet adieu a été si cordial que ceux-là mêmes qui avaient jeté un peu de grain en terre ne sont pas venus le récolter. Et voilà tout le résultat de la colonisation des jeunes gens de Beauport dans notre paroisse.

Ce qui ajoute encore à leur gloire, c'est que M. le curé de Beauport, nous assure-t-on, avait la générosité de les nourrir, de payer leurs frais de transport, et de leur fournir leur grain de semence.

Avec tant d'avantages ils n'ont rien fait. J'ai vu ce que je raconte : il faut qu'un grand changement se soit opéré en eux pour me faire croire qu'ils feront merveille aujourd'hui.

AMBROISE GAGNON.

Monsieur le Rédacteur,

Dans sa correspondance publiée sur le *Courrier* du 24 mars, M. Lac St. Jean pose à mon confrère, le Révd. J. N. Gingras, la question suivante ; " Pourriez-vous affirmer que Ste. Agnès et St. Urbain renferment autant de familles aujourd'hui, qu'avant le départ de colons arrivés ici depuis trois ou quatre ans ? "

M. votre correspondant voudra bien ne pas me savoir mauvais gré de la liberté que je prendrai de répondre moi-même à la partie de la question qui concerne ma paroisse.

Bien que par suite de maladies épidémiques, le nombre des décès ait plus que doublé, depuis quatre ans, celui des années ordinaires, le dernier recensement que j'ai fait en janvier dernier accuse une augmentation depuis quatre ans de 50 sur le chiffre de la population.

F. MORISSET, Ptre.,
Curé de St. Urbain.

(A M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*.)

M. le Rédacteur,

J'avais, ou plutôt la cause que je défends comptait jadis cinq adversaires bien décidés (1), dont voici les noms réels ou fictifs :

- 1 ° Lac St. Jean,
- 2 ° Roberval,
- 3 ° Des Amis du Lac St. Jean.
- 4 ° J. A. Hamel, Ecr., M. D.
- 5 ° Le Rév. M. Grégoire Tremblay, curé de Beauport.

Aujourd'hui j'ai la douleur, hélas ! de n'en compter plus que trois ; en calculant bien, ce chiffre pourrait même être facilement réduit à deux ; mais négligeons ce détail.

(1) Je devrais peut-être dire six, et considérer comme opposés à ma thèse ceux qui signent : " Des jeunes gens du district de Québec " ; mais en valent-ils la peine ? Qu'on juge de leur force par l'échantillon suivant : " Tiens ! tiens ! pauvre gros Boisé, ça vous fait de la peine de voir M. Gingras gagnant par les jeunes gens du district de Québec ; et tant de peine que vous avez mis la main à la plume pour nous faire à savoir de vos nouvelles qui sont très-bonnes, gueu merci." (V. *Courrier* du 5 Avril 1869.)

Comme c'est bien écrit ! comme c'est fort ! comme c'est calme !

Ce spirituel morceau n'est que le début d'une réponse à une correspondance de M. Ambroise Gagnon, dans laquelle ce brave cultivateur avait raconté l'intéressante et véridique histoire de la colonie fondée à Ste. Anne de Chicoutimi par quelques vigoureux jeunes gens de Beauport, sous l'habile direction du Rév. M. Grégoire Tremblay.

Lac St. Jean et Roberval ont disparu de la scène, à mon grand regret, sans me tirer une révérence et me dire un simple merci ! Au contraire, ils ont abandonné la discussion en faisant d'horribles grimaces et en me lançant de gros mots. Voilà ce qu'on gagne à instruire des ingrats !

Des amis du Lac. St. Jean m'ont apostrophé dans un langage si pitoyable à tous les points de vue, que j'ai cru devoir m'abstenir de châtier incontinent leur insolence et leur ineptie.

S'adressant à M. le Rédacteur du *Courrier*, (V. le no. du 29 mars dernier), ils disaient :

" Permettez-nous de demander à *Charlevoix*, s'il n'a pas dépensé toute son encre à écrire ses interminables articles, (2) s'il connaît, lui, *quelqu'un* qui se soit jamais opposé au parachèvement des chemins St. Urbain et Kinoungami aussi bien qu'à l'ouverture d'autres chemins nécessaires à la colonisation dans le Saguenay ; et s'il veut bien, lui qui est si fort sur les chiffres et les citations, nous donner ces noms en toute lettre, dans le *Courrier*. Après cela seulement nous aurons notre petit mot à dire. "

Je n'en ai rien fait, parce que cela ne me semblait et ne me paraît pas encore nécessaire ; mais mon silence a été interprété à mal par les Amis du Lac ! Ils m'ont fait, en leur patois habituel, une nouvelle sommation, en me traitant cette fois d'homme belliqueux et d'imposteur.

Donner le change à l'opinion publique : tel est le but vers lequel tendent leurs ridicules efforts ; mais ils n'y parviendront point, qu'ils se le tiennent pour dit.

Tous ceux qui ont suivi cette discussion, savent en effet que dans ses articles *Charlevoix* a eu pour but principal de démontrer :

1o Que le chemin de Québec au lac St. Jean n'est pas le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean, et qu'il ne saurait être de beaucoup le plus avantageux ;

2o. Que les paroisses du comté de Charlevoix ne sont pas épuisées, et qu'elles peuvent fournir encore des colons au territoire du Saguenay et du Lac St. Jean.

(2) Je vous comprends fort bien, braves Amis, ainsi que mes autres adversaires. En intervenant dans la discussion, vous pensiez que je vous planterais là au premier mot. Vous ne prévoyiez pas que j'appliquerais si longtemps le fer rouge sur votre plaie ; mais je connais mieux mon devoir. Semblable au médecin, (à M. Hamel, par exemple) qui se garde bien de se laisser attendrir par les cris et les larmes de son patient, je cautériserai, jusqu'à guérison complète, le chancre d'ignorance qui ronge votre cervelle.

Si vous n'avez pas voulu comprendre le but de mes articles, ô intelligents *Amis*, j'en conclurai que vous vous êtes servis du *Courrier* pour faire une plaisanterie de mauvais goût aux lecteurs de ce journal, et que vous êtes des imposteurs.

Vous vouliez une réponse, MM. les *Amis du Lac St. Jean*? La voilà. Vous m'avez qualifié d'imposteur? Ayez l'audace d'y revenir. En attendant, allez en paix! Mais écoutez bien ce conseil charitable: avant d'entamer de nouvelles discussions, étudiez un peu mieux les faits, la logique et la grammaire.

J'arrive à M. Hamel.

Ce *calme* et *fort* correspondant, à qui j'ai déjà répondu (*V. Courrier* du 24 mars dernier) a répliqué quelques jours après dans l'*Événement*; et, à la demande du Rév. M. Grégoire Tremblay, le *Courrier* a reproduit ce nouvel écrit dans son numéro du 7 avril. La lettre de M. le Curé de Beauport, intéressante à plus d'un titre, mérite d'être réimprimée; la voici:

"Beauport, le 5 avril 1869.

"Cher Monsieur,

"Je vous prie de reproduire, dans le *Courrier du Canada*, le nouvel article de M. le Docteur Hamel.

"Il est bien écrit, fort et calme; en cela, il contraste singulièrement avec ceux de "Charlevoix" et autres, de même farine, (l'expression est à croquer!) qui n'ont servi qu'à embrouiller (*sic*) la question.

"Bien sincèrement,

"tout à vous,

"G. TREMBLAY, Ptre."

Deux mots de commentaire vont suffire:

1^o Si l'admirateur passionné de M. Hamel a cru m'affliger beaucoup en disant que mes écrits sont de la même farine que ceux des RR. MM. D. Racine, N. Gingras et F. Morisset, je le prie de croire qu'il s'est grandement trompé. Rien, au contraire, ne me pouvait être plus agréable; rien ne pouvait m'honorer davantage.

2^o Que mes articles n'aient servi qu'à embrouiller la question, M. Tremblay le dit; mais on peut, sans pécher gravement, n'en rien croire. Beaucoup de personnes aussi intelligentes que lui se permettent de penser tout différemment; j'en ai des preuves nombreuses, (1) et cela me suffit.

(1) Je ne saurais, sans manquer aux plus simples règles de la courtoisie, me dispenser d'offrir à l'*Ordre*, à la *Gazette de Soré*, au *Constitutionnel*, etc.,

Tout naturellement, M. Hamel s'est trouvé flatté, je dirai même surpris, de l'appui de M. Tremblay. La reproduction de ses articles dans le *Courrier du Canada*, grâce à l'intervention de M. le Curé, était un honneur auquel il ne s'attendait guère. Son émotion est tellement visible, qu'on sent tout d'abord que lui-même ne croyait pas avoir mérité une semblable approbation. Aussi s'en montre-t-il reconnaissant à l'extrême. En retour de l'admiration que professe M. Tremblay pour le *calme* et la *force* de M. Hamel, celui-ci se pâme d'aise devant le *désintéressement* de M. le Curé de Beauport. Il y a quelque chose de touchant dans ce pacte d'admiration mutuelle!

Remarquez, s'il vous plaît, que je n'y vois presque rien à redire; mais n'allez pas croire, M. Hamel, que vous ayez raison parce qu'il a plu à quelqu'un de prétendre, sans preuve aucune, que vous êtes *calme* et *fort*. Au reste, nous allons, si vous le voulez bien, examiner tous deux si vous êtes réellement aussi fort et aussi calme que le dit le Rév. M. Tremblay.

Avant de faire cet examen de conscience, je vous engage toutefois, comme préparation nécessaire, à vous rappeler:

1^o Que *Lac St. Jean* a ouvert la discussion en avançant, contrairement à la vérité, que le chemin de Québec est le *seul et véritable* chemin de la colonisation du lac St. Jean;

2^o Que Roberval a dit, en venant au secours de son confrère *Lac St. Jean*, que ce chemin est et sera toujours de beaucoup le plus avantageux;

3^o Que l'un et l'autre se sont rétractés après la réfutation que j'ai faite de leurs écrits;

4^o Qu'après avoir dit: 1^o *Les colons qui nous viennent augmentent notre population au détriment de celle des paroisses d'où ils partent*; 2^o *Ces paroisses (du comté de Charlevoix) ne pourront de longtemps occuper nos terres vacantes, à cause de leur peu de population*,—"Lac St. Jean" n'a pas même essayé de prouver ces affirmations mensongères.

À l'aide de chiffres incontestables, puisés dans des documents officiels,—que vous trou-

vez sincères remerciements pour tout le bien qu'ils ont dit de ma brochure sur les chemins de colonisation.

Quant à *Un ami de Charlevoix*, à M. G. O., à M. B. C., je les remercie également des correspondances qu'ils m'ont communiquées; mais je ne désire point en faire usage,—pour le moment du moins. Mes antagonistes ont jusqu'ici montré tant de faiblesse, qu'il me sera facile d'en avoir bientôt raison.

vez trop nombreux, on sait pourquoi,—j'ai prouvé que le comté de Charlevoix, qui a colonisé presque à lui seul la vallée du Saguenay et celle du lac St. Jean, a néanmoins vu sa population s'augmenter plus considérablement que celle des comtés de Québec et de Montmorency, qui ne sont pas des comtés colonisateurs.

Ce qui démontre avec évidence que mes calculs et mon argumentation sont irréfutables, c'est que ni *Lac St. Jean* ni *Roberval*, ni les autres écrivains de même farine (pour me servir de la courtoise expression du Rév. M. Grégoire Tremblay), n'ont jugé à propos de revenir sur ce sujet.

Vous seul, M. Hamel, avez tenté d'interroger mes chiffres ; mais comment vous y êtes-vous pris ? En déplaçant entièrement la question.

Il vous a paru bon d'avancer que telle paroisse du comté de Charlevoix a fourni à la colonisation du Saguenay plus de colons que telle autre.

Je n'ai jamais dit le contraire. D'ailleurs, cette question n'a aucun rapport avec le sujet de discussion proprement dit.

Vous avez prétendu, en outre, que la Malbaie et Ste. Agnès ont fourni, pour ainsi dire à elles seules, la totalité des colons du Saguenay et du Lac St. Jean.

Mais, convaincu d'avoir erré considérablement, vous avez, dans une seconde correspondance, modifié votre première allégation d'une manière telle, qu'il m'est impossible de ne pas vous mettre, sous le rapport de la véracité, au même rang que *Lac St. Jean* et *Roberval*.

Si le lecteur veut bien jeter un coup d'œil sur les extraits suivants, il se convaincra facilement que le calque et fort correspondant de la Malbaie possède à un degré merveilleux l'art de faire mentir aujourd'hui ses affirmations de la veille :

1ère correspondance de M. HAMEL.
(Voir *Courrier* du 22 mars 1869).

" Depuis environ vingt-cinq ans, ces deux paroisses (la Malbaie et Ste. Agnès) ont fourni, pour ainsi dire à elles seules, la totalité des colons du Saguenay et du lac St. Jean."

2ème correspondance de M. HAMEL.
(Voir *Courrier* du 7 avril 1869.)

" J'ai prétendu que la Malbaie et Ste. Agnès ont plus fourni de colons au Saguenay que les autres paroisses du comté....."

" Je n'ai jamais prétendu que le Saguenay a été entièrement peuplé par Ste. Agnès et la Malbaie....."

" J'omettais la contribution fournie par les paroisses du Sud et d'autres endroits."

" Une part libérale de ces colons revient aux paroisses du sud du fleuve, une autre (libérale) aux nombreuses paroisses du comté, mentionnées par *Charlevoix* : St. Fidèle, St. Irénée, St. Hilarion, les Eboulements, l'Isle aux Coudres, St. François ou la Petite Rivière, St. Urbain et la Baie St. Paul."

Et plus loin, vers la fin de cette correspondance, M. Hamel déclare emphatiquement que

" Quant aux autres paroisses, elles n'ont jamais fourni et ne peuvent pour le moment fournir un nombre de colons digne d'être noté."

Est-il possible de se contredire en termes plus clairs, plus évidents ?

Hier, M. Hamel prétendait que :

" Depuis environ vingt-cinq ans la Malbaie et Ste. Agnès ont fourni, pour ainsi dire à elles seules, la totalité des colons du Saguenay et du lac St. Jean."

Aujourd'hui, il dit en toutes lettres, avec une naïveté peu digne d'un homme qui se croit mûr (1) :

" J'omettais la contribution fournie par les paroisses du Sud et d'autres endroits."

Et plus loin :

" Une part libérale de ces colons revient aux paroisses du sud du fleuve, une autre (libérale aussi, je suppose) aux nombreuses paroisses du comté, mentionnées par *Charlevoix* : St. Fidèle, St. Irénée, St. Hilarion, les Eboulements, l'Isle aux Coudres, St. François ou la Petite Rivière, St. Urbain et la Baie St. Paul."

(1) Dans ma première réponse à M. Hamel, j'avais relevé une de ses nombreuses contradictions, et je m'étais permis de dire qu'elle sautait aux yeux d'un enfant de douze ans. Là-dessus M. le Correspondant prend feu :

" Cela serait-il possible, en vérité ? dit-il. Je l'ignore. Pour moi cet heureux temps de la tendre enfance a fui depuis longtemps, et mon âge mûr m'empêche de faire la découverte d'une contradiction qui, j'en conviens, peut sauter aux yeux plus enfantins du jeune correspondant."

J'ignore combien de lustres pèsent sur votre tête, et je ne m'en inquiète guère, M. le Correspondant ; mais avouez qu'en suivant vos raisonnements, en considérant vos contradictions, on est tout naturellement porté à croire que vous êtes ou trop jeune ou trop vieux.

Et, comme pour se donner un dernier coup de lancette, il ajoute :

“ Quant aux autres paroisses, (du comté de Charlevoix) *elles n'ont jamais fourni* et ne peuvent pour le moment fournir un nombre de colons digne d'être noté.”

Bien d'autres contradictions ornent singulièrement les écrits de M. Hamel ; mais je les signalerai quand le temps en sera venu. Toutefois, on me saura peut-être gré de citer les deux phrases suivantes :

(1ère correspondance)

“ Je ne puis admettre que ce mouvement (il s'agit ici du mouvement des naissances) soit de force, à la Malbaie et à Ste. Agnès, pour lutter avec avantage contre le décroissement *rapide* de la population, diminution qui est due seulement au départ des jeunes gens de leur localité.”

(2ème correspondance)

“ Le recensement qui se fait par le curé de chaque paroisse, au commencement de l'année, indique encore un décroissement *graduel* dans la paroisse de Ste. Agnès.”

Pourquoi M. Hamel dit-il d'abord *décroissement rapide*, et ensuite *décroissement graduel* ? Ignore-t-il que ces deux expressions ne sont pas synonymes, et que les mots n'étant que les signes des idées, il s'en suit qu'en mettant *graduel* à la place de *rapide*, il change la portée de sa première affirmation ? — Enigme.

Mais je veux laisser de côté cette nouvelle contradiction, pour ne m'attacher qu'à celles qui la précèdent.

Que devient donc votre première allégation, M. Hamel, et quel travail s'opère-t-il dans votre esprit, pour que vos jugements sur un même objet changent avec une fréquence et une rapidité si désolantes ?

S'il est vrai que les paroisses de la Malbaie et de Ste. Agnès “ ont fourni, pour ainsi dire à elles seules, la *totalité* des colons du Saguenay et du lac St. Jean ”, auriez-vous la complaisance de me dire pourquoi “ les autres paroisses du comté de Charlevoix ne peuvent pour le moment fournir un nombre de colons digne d'être noté ? ”

Est-ce parce que vous l'affirmez, et que le Rév. M. Grégoire Tremblay vous applaudit ? — Enigme.

Le comté de Charlevoix, — malgré le grand nombre de colons qu'il a fournis au Saguenay et au lac St. Jean, a néanmoins plus augmenté en population que les comtés de Québec et de Montmorency : je l'ai prouvé dans mes précédents articles. — Est-ce à cause de cela

qu'il “ ne peut fournir pour le moment un nombre de colons digne d'être noté ? ”

Je vois d'ici M. Hamel s'écrier : “ Mais citez donc le recensement de 1871 ; vous verrez alors que vous êtes dans l'erreur.”

Un instant, M. le Correspondant.

J'ai jugé de ce que peut aujourd'hui le comté de Charlevoix pour la colonisation, par ce qu'il a fait pendant vingt ans : cela suffit. Vous prétendez qu'il est incapable de fournir de nouveaux colons : dites-moi, de grâce, sur quoi vous vous appuyez ?

Savez-vous, par hasard, quel est le nombre des nouvelles recrues que la vallée du lac St. Jean a reçues de Charlevoix depuis un an ? Je suis sûr que non. Eh bien ! veuillez attendre quelque temps, et je serai en mesure de vous satisfaire.

D'un autre côté, le recensement agricole du comté de Charlevoix, pour l'année 1861, donne sur celui de 1851 une augmentation considérable en blé, en seigle, en pois, en pommes de terre, etc. Je le prouverai dans quelques jours. — Dites-moi encore, je vous prie, si c'est un mauvais présage pour l'avancement de l'agriculture dans le comté de Charlevoix, et si un tel fait vous autorise à affirmer que ce comté “ ne peut fournir un nouveau contingent de colons *sans se nuire* à lui-même ? ”

Après avoir déroulé le tableau des épouvantables calamités qui doivent affliger le comté de Charlevoix (lequel continue, en dépit de vos graves avis, à envoyer de nombreux colons au Saguenay) relativement à l'avenir agricole de ce comté, vous ajoutez, à la dernière ligne de ce sinistre bulletin :

“ Supposons un nombre égal de garçons et de filles, la Baie St. Paul ne peut donc fournir que VINGT-DEUX colons annuellement, et *jamais plus*, si elle ne veut pas diminuer sa propre population.”

Ainsi, braves habitants de la Baie St. Paul, ô mes chers compatriotes ! un grand malheur vous menace. Si vous envoyez annuellement au Saguenay plus de *vingt-deux* colons, la population de votre paroisse aura par ce fait diminué de *vingt-deux et plus le plus*. Mais heureusement, vous avez entendu l'avis de l'oracle, et vous vous y conformerez sans aucun doute. — N'importe ! vous l'avez échappé belle ! C'est Charlevoix qui vous le dit.

On connaît maintenant la *force* de M. Hamel, et chaque lecteur est à même de décider si “ les écrits de Charlevoix et autres, de même farine, n'ont servi, comme dit M. Tremblay, qu'à embrouiller la question.”

Il me reste à régler maintenant un petit compte avec M. Hamel : je serai bref.

On se rappelle,—j'aime à le croire du moins,—la réponse que je lui ai faite dans le *Courrier* du 24 mars dernier. Il me semble que je ne lui avais adressé aucune parole injurieuse. A part cette phrase où je relevais une contradiction qui sautait, disais-je, aux yeux d'un enfant de douze ans, (expression peu blessante, à mon avis) ma correspondance ne contenait certainement rien d'insultant, rien qui frisât l'impolitesse, encore moins la personnalité. Cependant mon antagoniste s'est trouvé offensé de mon langage ; et, dans le but, je suppose, de me donner une leçon de calme, (comme dirait M. Tremblay) de modération et de savoir-vivre, il m'accuse, quand rien ne le justifie, d'avoir *to critiqué amèrement son écrit, 20 corrompu ses avancés, 30 usé d'un ton de mauvaise compagnie, 40 assumé un ton cavalier, 50 employé des expressions peu pertinentes à son adresse, 60 enfin, discuté avec mauvaise foi.*

Voilà six chefs d'accusation formidables, six fautes graves que je me reprocherais amèrement, si je m'en étais rendu coupable. Mais heureusement qu'il n'en est rien : M. Hamel le sait tout le premier.

"Il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver," avais-je dit ; et cette phrase, que je croyais pourtant bien ordinaire, a été trouvée si juste et si belle par mon adversaire, qu'il en a fait l'épigraphe de sa seconde correspondance. En témoignage de reconnaissance, je vais lui en passer une autre :

"Il ne suffit pas d'admirer, il faut imiter."
Un dernier mot.

Vous parlez ironiquement de *pédagogie*, de *magister* et de *férule*.—C'est la ressource ordinaire des sots et des imbéciles : jugez si vous m'avez étonné, moi qui vous sais homme d'esprit ! Mais vous l'avez voulu : c'est bien, parlons-en.

Pédagogie : je connais ce mot, je pratique la chose.

Magister : je le suis par la grâce de Dieu et du gouvernement, hélas ! Mais soyez sûr que je n'ai point volé mon brevet.

Férule : j'ai entendu dire que c'est un petit instrument de supplice ; mais je ne m'en suis jamais servi. Pourtant, je crois que par moments,—quand je discute, par exemple, avec des gens en divorce avec la logique,—oui, je crois que si j'avais une férule, elle aurait souvent de la besogne. A défaut de cet instrument, je me sers, aujourd'hui, comme vous le voyez, de l'arme ordinaire des polémistes...

Mais je ne vous cache pas (vous avez droit d'ailleurs à mes secrets les plus intimes) non, je ne vous cache pas que j'aimerais autant me servir d'une férule, que de manier le petit instrument qui a illustré à tout jamais *M. de Pourceaugnac* et le *Médecin malgré lui*.

Agréez, M. le Rédacteur, l'expression de mes vifs sentiments de reconnaissance.

CHARLEVOIX.

(A M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*.)

M. le Rédacteur,

Sur le *Courrier* du cinq Avril, *Des jeunes gens du District de Québec* ont accusé M. Ambroise Gagnon d'avoir fait de *gros mensonges* en annonçant que huit ou neuf jeunes gens de Beauport avaient jadis abandonné leurs terres, prises à Sainte Anne du Saguenay, parce que le Gouvernement ne voulait pas faire leurs fossés.

Permettez-moi d'affirmer à ces *jeunes gens du District de Québec* que M. Ambroise Gagnon n'a dit que la vérité, et que j'ai entendu moi-même ces huit ou neuf colons de Beauport dire *qu'ils ne reviendraient pas continuer leurs travaux sur les lots qu'ils avaient pris, si le gouvernement ne voulait pas s'engager à faire faire les fossés nécessaires pour égouter leurs terres.*"

Je n'en conclus point que tous les jeunes gens de Beauport ressemblent à leurs devanciers ; j'ose espérer, au contraire, que l'avenir prouvera en leur faveur, au moins lorsqu'ils pourront se rendre en *carrosse* sur les terres qu'ils veulent défricher, quand le chemin de Québec au Lac St. Jean sera terminé.

UN ANCIEN MISSIONNAIRE DU SAGUENAY.

(Aux Amis du *Lac St. Jean*.)

Messieurs,

En vain chercherais-je à dissimuler plus longtemps les sentiments qui m'animent à votre égard : la vérité parle trop haut ici pour que je les taise ; elle me fait même une douce loi de les exprimer publiquement.

Je déclare donc (sans arrière-pensée aucune), à la face du pays, "qui nous écoute, et de la postérité, dont l'opinion déjà se prépare", oui je déclare solennellement que votre dernière correspondance vous donne droit, non-seulement à la reconnaissance publique, mais encore (qui le croirait ?) à la profonde gratitude de votre humble serviteur.—Je m'explique.

En parlant de *Charlevoix*, vous avez dit :

"Pauvre jeune homme ! avec son imagination de 20 ans !" "Il se laisse emporter par la fougue de ses 20 ans !"

Savez-vous, ô mes *Amis du Lac*, que vous me faites un compliment joliment tourné ?

En effet, si je n'ai que 20 ans, comme vous le dites,—nos lecteurs communs, ou nos communs lecteurs, trouveront peut-être que je manie assez bien la plume, et que je m'y connais un peu en escrime littéraire ? Je suis sûr que plusieurs d'entre eux sont tout prêts à m'appliquer ces vers d'un illustre poète :

..... dans les âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Malheureusement, je me trouve dans le même cas que M. Hamel. *La tendre enfance m'a fui*, hélas ! depuis quelques lunes. En deux mots, je ne suis pas aussi jeune que vous le dites. Ainsi, changez la note : elle n'est pas juste. :

Vous prétendez que j'ai plus d'imagination que de jugement : soit. Mais rappelez-vous cette phrase du plus grand moraliste des temps modernes :

"Tout le monde se plaint de sa mémoire (lisez : de son imagination), et personne, de son jugement."—Après cela, accordez-vous tout le jugement dont vous vous croyez dépositaires, et recevez-en mes plus sincères félicitations.

Voilà pour la partie qui me concerne, et dont je vous sais un gré indécible.—Voyons maintenant quelle somme de reconnaissance vous vous êtes acquise, en intervenant pour la troisième ou quatrième fois dans cette discussion.

Plusieurs personnes pensaient,—en jugeant de l'avenir par le passé,—que parmi tous ses amis le Lac St. Jean ne rencontrerait pas un seul homme qui sût parler français. Qu'elles se détrompent !

Vous avez prouvé cette fois, ô intelligents *Amis du Lac*, qu'aucun talent ne vous a été refusé—Vous avez voulu vous montrer ignorants, et tout le monde a dit : " Ils le sont en effet."—Plus tard, vous avez prouvé qu'un d'entre vous pouvait aligner des pensées telles quelles : vous l'avez porté aux nues, vous l'avez hissé sur le pavois, vous l'avez acclamé. Je le répète : ma gratitude,—de même que la reconnaissance publique,—vous est due par ce fait même.

Mais, de grâce ! n'oubliez jamais que dans ses articles, *Charlevoix* a eu pour but principal de démontrer :

" 1o. Que le chemin de Québec au lac St. Jean n'est pas le seul et véritable chemin de la colonisation du Lac St. Jean, et qu'il ne saurait être de beaucoup le plus avantageux ;

" 2o. Que les paroisses du comté de Charlevoix ne sont pas épuisées, et qu'elles peu-

vont fournir encore des colons au territoire du Saguenay et du lac St. Jean. "

Si vous n'avez pas voulu comprendre le but de mes articles, ô bécotiens ! j'en conclus que vous vous êtes servis du Courrier pour faire une plaisanterie de mauvais goût aux lecteurs de ce journal, et que vous êtes des imposteurs.

Remarquez que ce n'est pas moi qui ai écrit cette phrase impolie ; je vous l'emprunte, et je vous la ferai lire tant que vous donnerez signe de vie.

Vous avez parlé de *Don Quichottisme*, ô vaillants *Amis du lac St. Jean* !—Soit encore. Je n'ai aucune objection à être mis sur le même pied que les membres du conseil d'Hébertville, du Rév. M. P. Girard, des curés, du préfet et des maires de Chicoutimi, des curés et des habitants de tout le comté de Charlevoix. En leur compagnie, je puis, sans m'humilier, jouer le rôle de l'illustre chevalier de la Manche. D'ailleurs, si mes souvenirs me servent bien, *Don Quichotte*, preux chevalier, n'a eu que le tort de combattre pour la défense de la veuve et de l'orphelin ; toute sa vie, il a tâché de faire prévaloir la cause du droit et de la justice. Ce dévouement n'est pas commun de nos jours.

C'est lui, je crois, qui a dit :

" Applique-toi à discerner la vérité. "

" Ne te laisse point aveugler par ta passion dans les affaires des autres. "

Et son historien, *don Miguel de Cervantès Saavedra*, ajoute :

" Qui aurait entendu les discours de *Don Quichotte*, sans le prendre pour un homme aussi droit d'esprit que de cœur ? "

A tout considérer donc, j'aime assez *Don Quichotte*, et son rôle,—qu'on veut me donner,—n'a rien qui me blesse. Mais, si je me déclare prêt à l'accepter, il faut bien qu'en retour mes ennemis les *Amis* me fassent une légère concession.—Donc, Messieurs, si vous le voulez, je serai *Don Quichotte*, et vous remplirez les rôles de *Sancho Pança*, des moutons, des autres et des moulins à vent. A ce compte, je suis des vôtres, et vous n'entendrez pas une seule plainte sortir de ma bouche de 20 ans !

Comme vous le voyez, je suis bon prince ; je ne m'offense pas des termes injurieux dont vous vous servez à mon égard.

Si je voulais user de justes représailles, peut-être que les *Amis du lac St. Jean* ne resteraient pas aussi calmes que moi.

CHARLEVOIX.

A Monsieur le Rédacteur du "Courrier du Canada."

Monsieur le Rédacteur,

Evidemment je suis né coiffé : aussitôt que j'exprime un désir, il est rempli. Ainsi, je m'étais plaint de la retraite de quelques-uns de mes antagonistes, et voici que l'un d'eux reparait à l'horizon. Je n'ai qu'à battre des mains !

Mais nous ne sommes pas tout à fait d'accord. Il y a même plusieurs points sur lesquels nous différons du tout au tout. C'est ce que je vais démontrer en citant, comme d'habitude, mon opiniâtre adversaire :

"Tout le monde sait, dit *Roberval*, qu'il y a eu deux mouvements distincts à l'égard du chemin du Lac St. Jean : le premier, qui a obtenu l'exploration de M. Blacklock, en 1847 et 48, mais dont le résultat avait jeté les intéressés dans le découragement, car le chemin était donné comme impraticable, sans dire néanmoins qu'il fût impossible, et le second, qui a déterminé l'exploration de M. Dumais, en 1861."

Vous admettez, *M. Roberval*, qu'il y a eu deux mouvements distincts à l'égard du chemin du lac St. Jean : le premier, qui a obtenu l'exploration de M. Blacklock, en 1847 et 1848, et le second, qui a obtenu l'exploration faite par M. Dumais, en 1861.

Pourquoi donc, le 29 janvier 1869, avez-vous affirmé que "les habitants du lac Saint Jean ont, les premiers, pris l'initiative de cette entreprise ?

N'est-ce pas avouer vous-même que vous avez fait une *erreur*, et que les habitants du lac Saint Jean ne sont pas les *premiers*, mais les *seconds* qui se soient occupés du Saguenay ? Pourquoi avez-vous caché la vérité et vous êtes-vous donné une gloire qui appartient à M. George Duberger et aux citoyens de la Malbaie ?—Agir autrement eût été plus honorable !

M. George Duberger ayant recueilli avec soin tous les renseignements des meilleurs chasseurs, avait fait un plan du territoire entre Québec et le lac Saint Jean, et avait tracé le chemin *supposé* des Jésuites. Il le présenta à l'Honorable M. Morin en 1844 ou 1845, et M. Morin en fut si satisfait, qu'il promit à M. Duberger qu'il ne perdrait pas de vue le beau travail de cet habile arpenteur.

En 1846, l'honorable M. Morin, par l'entremise de Thomas Simard, Ecuyer, de la Malbaie, pria M. G. Duberger d'offrir offi-

ciellement au Département des Terres de la Couronne, son plan, ses remarques, et tous les renseignements recueillis sur le chemin de Québec au lac Saint Jean. Il le fit le 27 janvier 1846, dans une lettre adressée à T. Bouthillier, Ecuyer, Assistant-Commissaire du Bureau des Terres de la Couronne, et le 27 août 1847, M. George Duberger fut adjoint à M. Blacklock, en récompense des services qu'il avait rendus. Il fit avec ce dernier l'exploration de 1847 et 1848. C'est donc M. George Duberger qui a été le premier et le principal promoteur de cette exploration, et non, comme vous le dites, les habitants du lac St. Jean. Voilà pour cette question.

Mes adversaires aiment tous à déplacer le sujet de discussion. Mais vous faites de vains efforts, *M. Roberval* ; vous n'y réussirez pas.

Vous dites que *Charlevoix* veut coloniser le Saguenay par les *seuls* habitants du comté de Charlevoix. Vous faites sciemment et volontairement un mensonge. J'ai voulu prouver (et je l'ai fait) que le Comté de Charlevoix *peut encore donner* des colons au Saguenay et qu'il *n'est pas épuisé*.

Vous dites que je veux exclure les colons des comtés de Québec, de Montmorency et de Portneuf, et que je suis un égoïste : vous faites un second mensonge.

Je n'ai jamais dit cela. Je désire au contraire que non-seulement les trois comtés cités plus haut, mais encore ceux de Kamouraska et de l'Islet, donnent un fort contingent de colons au Saguenay et à la vallée du lac St. Jean.

"Vous êtes contre le chemin de Québec au lac St. Jean," me dites-vous.

Nullement ; mais je supplie le gouvernement de parachever les chemins (depuis si longtemps commencés) de Kinougamy et de St. Urbain.

Un chemin est toujours utile à quelque chose, et le chemin de Québec au lac St. Jean aura ses avantages. Je les ai déjà notés.

1o. Il mettra Québec en communication avec la colonie naissante du Lac St. Jean ;

2o. Il sera avantageux surtout aux colons des comtés de Québec, de Montmorency et de Portneuf, qui voudront se rendre par terre au lac St. Jean.

3o. Utile pour le commerce des bestiaux et le transport des bagages ;

4o. Avantageux par les facilités qu'il procurera aux familles des comtés de Québec, de Montmorency, de Portneuf, et aux

colons établis au lac St. Jean, de visiter leurs parents, ou leurs amis.

Mais je soutiens que le chemin Kinougami est l'artère principale, LE GRAND TRONC DU SAGUENAY.

Que dit d'ailleurs M. Dumais, dans la conclusion de son rapport publié le 1er déc. 1862 ?

Après avoir constaté qu'il sera facile de construire un chemin d'hiver depuis le poste de Métabetchouan jusqu'à Stoneham, il ajoute :

" Il n'est pas nécessaire de vous parler de la *qualité* du sol ; sauf, quelques fermes à part les townships divisés, le reste est une contrée stérile et impropre à la culture, mais un beau pays de chasse et de pêche. "

" Vous ne pensez ", ajoutez-vous, " qu'aux intérêts d'une paroisse, de Chicoutimi " ? Vous faites encore là un mensonge. Le chemin Kinougami ne favorisera pas plus Chicoutimi que Sainte Anne et le Grand Brûlé, et moins que St. Alexis et Saint Alphonse.

La Grande Baie, ou Baie des Ha ! Ha ! est un port de mer sûr et magnifique. C'est là que commence véritablement le chemin Kinougami, pour les colons qui se rendent au lac Saint Jean ; c'est là qu'est le *Terminus* pour ceux qui du lac Saint Jean et des cantons qui l'entourent, se rendent à la Grande Baie.

Pourquoi me faire dire des choses auxquelles je n'ai pas pensé, sinon pour le plaisir de me contredire ?

Vous analysez le rapport de M. Jean Gagnon et celui de M. Dumais ; mais vous avez le soin de publier seulement ce qui semble favoriser votre thèse. C'est une ressource très-connue, très-commune, et qui ne demande pas un grand effort d'esprit. Mais puisque vous le voulez ainsi, je n'ai aucune objection à présenter : c'est bien, discutons.

" Au 89ième mille, dit M. Dumais, dans son rapport de 1867, se trouve un grand brûlé faisant Est et Ouest, et les montagnes dépourvues de bois sont ici plus rapprochées ; le sol est pierreux et impropre à la culture. "

Où se trouve, M. Roberval, ce brûlé immense dont la vue, dit M. Tremblay, curé de Beauport, ne peut embrasser l'étendue ? Il se trouve entre le lac Jacques Cartier et le lac à l'Epaule.

Lisez une seconde fois ce que dit M. Dumais au sujet du climat de la hauteur des terres :

" Le climat sur la hauteur des terres,

surtout depuis le lac Jacques-Cartier au lac à l'Epaule, est très-sévère ; la neige atteint jusqu'à six pieds d'épaisseur, et elle ne fond que tard en Juin ainsi que la glace des lacs. "

Expliquez-moi donc, M. Roberval, comment vous pouvez répéter avec M. Tremblay, curé de Beauport, que le sol de cette immense brûlé est propre à la culture, et que la plus grande partie peut être ensemencée presque sans autre travail que d'enlever quelques débris d'arbres qui n'ont pas été entièrement consumés ?

M. Jean Gagnon parle aussi de votre brûlé, si propre à la culture, dans son rapport de 1865 :

" A environ dix-sept milles de la rivière aux Ecorces, dit-il, j'ai trouvé sur une distance de trois milles un brûlé qui s'étend très-loin dans le Sud-Ouest. Le tracé passe dans ce brûlé et au de là est une *lisière* de bonne terre qui s'étend jusqu'à la rivière Chicoutimi distance d'environ un mille et demi. "

Est-ce cette *lisière* qui a engagé M. le Curé de Beauport à écrire cette phrase :

" Qui peut dire l'immense avantage qui va résulter pour Québec, ses environs et les autres pays (sic) de cette voie de communication entre Québec et le vaste et fertile territoire du Saguenay et du lac Saint Jean ? "

J'aimerais à connaître quels sont ces autres pays qui doivent profiter de cette voie de communication ? Est-ce la France, l'Italie, l'Espagne, la Chine ou le Japon ?—Mystère !

Roberval fait l'étonné. Il nous demande pourquoi nous avons gardé le silence en 1865 ? Pourquoi nous n'avons pas alors posé nos questions ?—Je lui répondrai en deux mots :

Parce que vous n'aviez pas encore soutenu avec Lac St. Jean que le " chemin de Québec au lac Saint Jean est le seul et véritable chemin de colonisation, " et qu'il sera de beaucoup plus avantageux.

Faire l'éloge du comté de Charlevoix vous semble de l'égoïsme !

Est-ce un crime, M. Roberval, de louer un comté qui, depuis vingt-cinq ans, dirige ses enfants sur les terres du Saguenay, au lieu de les donner aux manufactures des Etats-Unis ?

Le comté de Charlevoix a fondé et établi, depuis un quart de siècle, autant de paroiss-

ses qu'il en renferme lui-même ; je vais les compter avec vous :

- 1o L'Anse St. Jean,
- 2o St. Alexis,
- 3o St. Alphonse,
- 4o St. Fulgence,
- 5o Chicoutimi,
- 6o Grand Brûlé,
- 7o St. Dominique,
- 8o Ste. Anne,
- 9o St. Jérôme,
- 10o Pointe Bleue,

Sans compter les nombreux colons qu'il a donnés à Hébertville, aux Escoumins, etc., etc.

Qu'on nomme donc, dans la Province de Québec, je ne dis pas deux comtés, mais un seul qui ait fait plus, pour la colonisation, dans un quart de siècle, que le comté de Charlevoix.

“ Mais pourquoi, dira-t-on, le répéter sans cesse ? ” — Pourquoi ? Pour faire comprendre davantage à ceux qui nous gouvernent, qu'ils ne peuvent, sans commettre l'injustice la plus criante et la plus funeste, ne pas terminer cette année même les chemins St. Urbain et Kinougam, commencés depuis quinze ans.

Mes antagonistes chantent sur tous les tons que j'écris trop longtemps sur ce sujet. S'il y a faute, qu'ils s'accusent eux-mêmes ; car si *Lac St. Jean* n'avait pas dit que le chemin de Québec est *le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean* ; si *Robert* n'eût pas déclaré que *ce chemin sera de beaucoup le plus avantageux* ; si *Lac St. Jean* n'eût pas essayé de démontrer que le comté de Charlevoix *ne peut plus fournir de colons* ; si M. Hamel n'eût pas dit que *l'émigration a nui aux progrès de ce comté*, — *Charlevoix* n'aurait pas été obligé d'écrire ce que vous appelez ses *interminables articles*.

D'ailleurs, si mes adversaires perdent haleine en suivant mes écrits, qu'ils prennent le conseil du poète :

“ Rendez-les courts en ne les lisant point.”

Mais je suis certain que les lecteurs du *Courrier* trouveront comme moi qu'une question qui intéresse plusieurs comtés, ne saurait être une question inutile.

A part les divergences d'opinion sur le mérite de telle ou telle correspondance en particulier, le lecteur sérieux avouera qu'il est intéressant pour un Canadien-Français de rechercher et de faire connaître ce qu'a fait tel ou tel comté, telle ou telle paroisse,

en faveur de la colonisation. Serait-ce plus intéressant et plus agréable, par hasard, de parler des familles qui quittent chaque jour le pays pour les Etats-Unis ? N'est-il pas plus consolant, au contraire, de pouvoir annoncer que trois ou quatre cultivateurs à l'aise ont laissé la Pointe-aux-Trembles, que plusieurs jeunes gens de l'île d'Orléans et qu'un grand nombre de familles de St. Urbain, de la Baie St. Paul, de Ste. Agnès, des Eboulements, de la Malbaie, etc., ont laissé leurs paroisses pour aller s'établir sur les terres du Saguenay ? Est-on plus flatté d'apprendre que trois ou quatre cents familles viennent de laisser les Cantons de l'Est pour aller se fixer aux Etats-Unis ?

On me reproche de parler avec trop d'enthousiasme du mérite des habitants du comté de Charlevoix ; je crois, au contraire, que si je suis répréhensible en quelque point, c'est de n'avoir pas célébré en termes plus forts et plus flatteurs leur dévouement, leur énergie et leur patriotisme.

CHARLEVOIX.

(A M.^{le} Rédacteur du *Courrier du Canada*.)

Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie tout d'abord du quart-d'heure de grâce que vous avez accordé à mes antagonistes et à moi-même. Les développements qu'a déjà pris cette discussion, n'exigeaient peut-être pas cet acte de courtoisie. Mes adversaires se plaignent, en effet, que je les tiens trop longtemps sur la sellette ; mais comme je connais la raison pour laquelle ils trouvent que *j'écris beaucoup trop*, et que je l'apprécie à sa juste valeur, je me fais un devoir de profiter à l'instant même de votre bienveillante permission, — quitte à m'attirer de nouveau ce sanglant reproche !

Rien ne s'oppose à ce que je résume d'abord la discussion ; ensuite, je répondrai aux dernières attaques dirigées contre la cause que je défends dans le *Courrier* depuis plus de deux mois. Si cette méthode d'exposition et d'argumentation ne convient pas à mes antagonistes, je les prie de croire que j'en suis désolé tout le premier ; mais ils ont essayé tant de fois de faire oublier leurs premières allégations et de porter le débat sur un

autre terrain, qu'il est indispensable de rappeler les principales phases de cette discussion. A force de se relire, ils arriveront peut-être à comprendre que j'ai eu raison de discuter leurs écrits, de noter leurs contradictions et de rétablir avec persistance la vérité des faits, qu'ils outrageaient sans cesse.

La première correspondance de *Lac St. Jean* remonte au 23 décembre 1868. Dans ce document,—devenu célèbre, contre le gré, peut-être, de son auteur,—il était dit, entre autres choses :

" Nous apprenons avec bonheur que les citoyens de Québec et des environs apprécient l'isolement des colons du lac St. Jean, et sont prêts à unir leurs voix et leurs efforts aux nôtres pour l'obtention de ce chemin (de Québec), *seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean.* "

Après avoir reproduit cette dernière assertion, qui me semblait alors et me paraît encore contraire à la vérité, je disais, dans ma première réponse à *Lac St. Jean* :

" Nous engageons fortement nos lecteurs à ne pas perdre de vue cette citation ; car c'est la partie fondamentale, la pièce *topique* de toute la discussion. "

Quelque temps après, (le 3 février 1869) un nouveau correspondant, qui signe *Roberval*, vient prendre part à la discussion et déclare emphatiquement, avec de grands éclats de voix, que :

" Le chemin de Québec au Lac St. Jean est et sera toujours de beaucoup le plus avantageux pour les colons venant de Québec, et sous certains rapports, pour les colons déjà fixés au lac St. Jean. "

Repris pour avoir émis cette opinion peu judicieuse, *Roberval* reparait le 24 mars et prétend avoir voulu dire que :

" Le chemin de Québec est considéré comme devant être *avantageux* et qu'il le sera en effet. "

Entre ces deux affirmations il y a une différence telle, que je suis justifiable de dire : ou *Roberval* ne connaît pas la valeur des termes dont il se sert, ou il manque de bonne foi.—Toute autre alternative est ici impossible.

Les assertions de *Lac St. Jean* et de *Roberval* tendaient donc à laisser croire au public que les chemins St. Urbain et Kinoungami ne sont pas des voies aussi importantes à la colonisation du lac St. Jean, que le chemin de Québec. Si ces

deux correspondants voulaient prouver autre chose, il faut avouer qu'ils s'y sont pris d'une façon fort singulière.

Pourquoi, d'ailleurs, *Lac St. Jean* se plaisait-il à constater que :

" Entre le Bas-Saguenay et la vallée du lac St. Jean, il y a une distance de 20 milles de terres généralement incultes et de montagnes ? "

En faisant ici une erreur de 12½ milles environ, avait-il pour but de représenter le chemin Kinoungami sous son vrai jour ? N'était-ce pas plutôt pour démontrer avec plus de force que :

" Le chemin de Québec est le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean ? "

Il est vrai que plus tard il a été forcé d'écrire, à l'égard des chemins St. Urbain et Kinoungami :

" Nous les demandons avec instance, nous aussi, *même avant celui de Québec.* "

Mais ce premier aveu, arraché au correspondant par l'évidence des faits, est venu trop tard pour mettre fin à la discussion. D'ailleurs, *Lac St. Jean* avait, en parlant du comté de Charlevoix, commis des erreurs si lourdes, qu'il était important de les relever : c'est ce que j'ai fait.

Il avait dit, par exemple :

1o " Les colons qui nous viennent augmentent notre population au détriment de celle des paroisses d'où ils partent.

2o " Ces paroisses (du comté de Charlevoix) ne pourront de longtemps occuper nos terres vacantes, à cause de leur peu de population. "

Je lui ai prouvé, chiffres en mains, qu'en dépit du grand nombre de colons qu'il a fournis depuis un quart de siècle, le comté de Charlevoix a néanmoins acquis une population plus considérable, proportion gardée, que celle des comtés de Québec et de Montmorency, qui n'ont presque rien fait pour la colonisation.

Incapables de détruire mes chiffres, *Lac St. Jean* et *Roberval* ont gardé sur ce point un silence prudent ; mais un troisième correspondant—M. le Dr. J. A. Hamel—est alors venu à leur aide. On sait ce qui est arrivé.—Son premier soin a été de déplacer entièrement la question ; il s'est attaché à démontrer que telle paroisse a fourni au Saguenay et au lac St. Jean plus de colons que

telle autre : ce qui n'était pas en cause, comme chacun le sait. Aux deux assertions de *Lac St. Jean* et de *Roberval*, il a joint la suivante, qui les complète et leur donne la seule et véritable signification qu'elles comportent :

Si l'un des deux chemins devait être plus favorisé que l'autre, le chemin de Québec aurait certainement plus de droits à devenir carrossable que celui de St. Urbain.

Ces citations, que je suis obligé de remettre sans cesse sous les yeux de mes antagonistes, parlent assez d'elles-mêmes pour que je sois dispensé de les commenter de nouveau : aussi passerai-je immédiatement au "Chapitre III."

C'est le nom d'un correspondant qui a été chargé, paraît-il, de débrouiller les écrits de ses confrères ; ou mieux, c'est un nouveau *Saumaise*, (moins la science et l'esprit) qui brûle du noble désir d'injurier *Charlevoix*, et qui martelle à ravir les sens communs.—Le lecteur en jugera par les citations qui suivent :

"Depuis un mois il (*Charlevoix*) sue sang et eau pour prouver : 1o. Qu'il faut achever les chemins Kinougamé et St. Urbain.—*Qui le nie !*

"2o. Que le chemin du lac St. Jean n'est pas "le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean," ni "de beaucoup le plus avantageux.—*Rien de plus clair pour le présent . . .*

"3o. Que les paroisses du comté de *Charlevoix* ne sont pas épuisées, et qu'elles peuvent encore fournir des colons."—"Mais personne encore ne nie cela."

Et il ajoute :

"*Charlevoix* dispute donc pour rien."

Qu'on relise les assertions de *Lac St. Jean* et de *Roberval*, et qu'on me dise si "Chapitre III" n'élève pas ici l'effronterie à sa plus haute puissance ?

Après avoir ainsi commenté ses confrères, le correspondant essaie d'expliquer les contradictions de M. le Dr. Hamel. "Où sont-elles ?" semble-t-il se demander. Il n'en découvre pas ; il prétend que j'ai mal interprété la pensée et les paroles de mon adversaire ; que je me trompe, que je m'erreinte à coup sûr, que je déraisonne à surprendre mon monde.

On conçoit sans peine qu'après un

aussi habile plaidoyer, "Chapitre III" s'écrie :

"A quoi donc ont servi les 25 colonnes de correspondances de *Charlevoix*, sinon à embrouiller littéralement la question ?"

Vous le dites, monsieur ; mais j'ai assez de confiance en l'intelligence de nos communs lecteurs, pour croire que les neuf-dixièmes d'entre eux, au moins, ne pensent pas comme vous.—Au reste, si mes écrits peuvent vous apprendre à respecter désormais les droits de la logique, ce résultat a encore de quoi me satisfaire.

Mais le bouquet, c'est assurément cette phrase, ou je n'y vois goutte :

"*Charlevoix* me fait l'effet d'un Don Quichotte."

Il paraît qu'en un certain lieu on avait fondé de grandes espérances sur cette bombe ! Mes antagonistes s'encourageaient mutuellement à me la lancer à la tête. J'ai raison de croire cependant que les intelligents *Amis du Lac St. Jean* ne sont pas très-fiers de l'effet qu'elle a produit.

On avait compté aussi énormément sur la magique puissance du mot *férule* ; mais le petit instrument que j'ai mis entre les mains de M. Hamel, a tellement embarrassé ce correspondant, qu'il en est réduit,—spectacle amusant et pénible tout à la fois !—à vouloir donner des clystères à tous les passants.(1) Courage et succès, docteur ! Vous en êtes digne.

Un correspondant qui n'a pas besoin qu'on stimule son zèle, c'est *Lac St. Jean*. De tous mes antagonistes, c'est le plus aimable ; nul ne sait comme lui éclaircir les choses et éviter les équivoques. Lui-même s'est rendu ce modeste témoignage, dès le début de la discussion. Voyons s'il mérite vraiment cette louange :

On se rappelle que le 23 décembre 1868 il déclarait d'un ton convaincu que :

"Le chemin de Québec est le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean."

Le 19 avril 1869, il se met de nouveau

(1) J'en ai reçu un, samedi dernier, de la bouche de M. le Dr. Hamel et par le canal de l'*Evénement*.

à éclaircir les choses, afin sans doute, d'éviter les équivoques. Il dit donc :

"Le chemin de Québec sera le véritable chemin de la colonisation, (ou si l'on veut, de la colonisation rapide) du lac St. Jean."

Et voici comment il ~~se~~ prend pour expliquer cette *légère modification* :

"Je ne suis pas de ceux qui *rougissent* quand ils ont émis une phrase dont le sens est trop général; cependant il est bon de remarquer que la phrase avait été écrite *avant toute discussion*."

Ainsi il est permis, d'après *Lac St. Jean*, d'émettre n'importe quelle absurdité, tant qu'on ne rencontre aucun contradicteur; mais, du moment que la discussion est commencée, on modifie prudemment sa première allégation, et l'honneur est sauf!

O moraliste facile! avouez candidement que, pour changer ainsi la phrase incriminée, qui a donné lieu à cette discussion, et sur laquelle j'avais tout d'abord attiré l'attention du lecteur, il faut avoir du front et ne pas *savoir rougir*.—Je vous savais capable d'un tel acte; mais j'ignorais jusqu'où vous poussez la candeur,—pour me servir d'un terme très-adouci.

Dites donc, M. *Lac St. Jean*, pourquoi le chemin Kinougamé ne serait-il pas, aussi bien que celui de Québec, *le véritable chemin de la colonisation, ou, si vous l'aimez mieux, de la colonisation rapide du lac St. Jean*? Est-ce que ce chemin n'est utile qu'aux habitants du comté de Charlevoix? Les comtés de l'Islet et de Kamouraska n'y sont-ils pas aussi intéressés que le comté de Charlevoix? Pourquoi ne parlez-vous que de ce dernier comté? Est-ce pour le plaisir de faire la proportion suivante :

"La population totale de Charlevoix est à la population totale des trois comtés de Portneuf, Québec et Montmorency, comme 1 : 3"?

Comme cette phrase a été écrite *avant toute discussion* sur ce sujet, il est probable que dans quelques mois vous la *modifierez* un peu,—toujours *sans rougir*, bien entendu. Et c'est ainsi qu'en éclaircissant les choses, vous éviterez les équivoques!

Le 12 mars dernier, *Lac St. Jean* écrivait :

"Quand donc ai-je contesté l'opportunité des chemins (*Kinougamé et St. Urbain*) favorables

aux colons de Charlevoix? Nous les demandons avec instance, nous aussi, *même avant celui de Québec*."

Le 19 avril, il publie une nouvelle correspondance, écrite le 5 du même mois,—toujours dans le but d'éclaircir les choses et d'éviter les équivoques. Voici ce qu'il dit :

"Je n'ai regretté qu'une chose en lisant votre brillant plaidoyer (*merci de ce compliment involontaire!*) en faveur de ce chemin (*Kinougamé*), c'est que ce fut de la *moutarde après dîner*. En effet, l'opportunité de ce chemin a été si bien discutée (sans injure) avant aujourd'hui; son utilité a été tant de fois démontrée; les requêtes qui ont été faites ont manifesté si évidemment les désirs des colons du Saguenay; enfin, monsieur Lesage a été si convaincu de son importance l'année dernière, que nous comptons sûrement sur le parachèvement de ce chemin; *nous en avons l'assurance du gouvernement*."

"Concluons donc que vos longues démonstrations en faveur du chemin Kinougamé *ne sont rien moins que du verbiage*, et qu'elles n'engageront pas le gouvernement à ajouter un seul sou. Cette observation pourra vous faire connaître aussi pourquoi je n'ai pas parlé de ce chemin; je ne pensais pas que pour avoir une *plume exercée* il faille se lancer dans des démonstrations devenues inutiles."

Mais alors, M. du *Lac St. Jean*, pourquoi affirmiez-vous donc, le 12 mars dernier, que *vous les demandez avec instance, vous aussi*, (les chemins St. Urbain et Kinougamé) *même avant celui de Québec*, puisque vous aviez l'assurance du gouvernement qu'ils seraient parachévés?—Concluons, à votre manière, que vos requêtes n'étaient rien moins que du *verbiage*, que de la *moutarde après dîner*! Car pourquoi demander ce qui était déjà accordé par le gouvernement? Pourquoi n'avez-vous pas annoncé cette bonne nouvelle dès votre premier article?—Ah! j'y suis: c'est que la *discussion n'était pas encore commencée*! Bien, monsieur, bien! Vous êtes, je le répète, le plus aimable, sinon le plus fort de tous mes adversaires: croyez-en Charlevoix, qui a l'habitude de dire la vérité, même *avant toute discussion*!

Et, lorsque, le 9 fév., le préfet et les maires du comté de Chicoutimi, les curés et les habitants de Charlevoix, adressaient au gouvernement des requêtes où ils demandaient le parachèvement des chemins Kinougamé et St. Urbain, c'était donc, selon votre piquante expression,

de la *moutarde après dîner* ? Ces pétitions, si bien motivées, n'étaient donc rien moins que du *verbiage* ?

Votre nom était déjà célèbre, Monsieur, le 1er mars (deux mois après votre première correspondance) ; cependant, le maire et les conseillers d'Hébertville, — sans égard pour vos écrits lumineux, — déclaraient à cette époque qu'*il est indispensable que le chemin Kinougami (qu'ils appellent à bon droit le Grand Tronc du Saguenay) soit terminé le plus tôt possible sur tout son parcours*. Cette requête, adressée au gouvernement par d'honorables signataires, était donc aussi de la *moutarde après dîner*, du *verbiage*, comme vous dites ?

Et les vénérables curés des comtés de Kamouraska et de l'Islet, fondateurs et directeurs d'une société qui a ouvert à la colonisation le territoire du Haut-Saguenay, — ont donc fait du *verbiage* en adressant au gouvernement de la Province de Québec la requête qui suit, et dans laquelle ils demandent le parachèvement du chemin Kinougami ? Eux aussi ont donc donné de la *moutarde après dîner* ? — N'importe ! je mets sous les yeux des lecteurs cette importante pétition, qui n'a pas encore été publiée :

Collège de Ste. Anne, 6 avril 1869.

A l'Honorable

P. J. O. Chauveau, etc., etc.

Monsieur,

Les soussignés, fondateurs et directeurs d'une société qui a ouvert le territoire du Haut-Saguenay à la colonisation, il y a 20 ans, en fondant à Hébertville et sur les bords du lac Kinougamishish, le noyau d'une colonie importante, osent aujourd'hui solliciter respectueusement votre bienveillante attention, en votre qualité de chef d'un gouvernement si bien inspiré pour la colonisation, sur les grands besoins de cette colonie naissante qui ne demande qu'à grandir. Ces besoins peuvent se traduire par un seul mot : des chemins. Avec de bons chemins et des ponts, les colons feront le reste. Les développements extraordinaires de la colonisation le long d'une ligne de plus de 25 lieues en sont une preuve. Maintenant l'élan est donné, un fort courant d'émigration des vieilles paroisses se porte sur les bords du lac St. Jean. Le chemin Kinougami, qui est comme la grande artère des communications de tous les établissements ouverts sur son parcours, n'est pas encore tout à fait achevé. C'est la voie principale qui conduit de la grande Baie au fond du lac St. Jean. Mais comme les terres sont prises et occupées d'un bout à l'autre, ce chemin ne suffit plus aux

besoins toujours croissants de la colonisation. Toutes les terres de Signai et de l'Isle d'Alma, qui divisent les eaux du Saguenay à leur sortie du lac St. Jean, sont vendues à des colons qui n'attendent qu'un chemin principal pour aller s'y établir. Ce chemin ira d'Hébertville à l'Isle d'Alma, située à 4 lieues. Il doit aboutir à un îlot de la petite Décharge, où se trouve la glissoire construite par le gouvernement, et où l'autorité ecclésiastique a déjà fixé une place d'église, si nous sommes bien informés. Ce chemin favorisera l'établissement immédiat de tout le township Signai et de l'Isle d'Alma.

Il faudrait de plus un chemin entre le 3e rang de Caron et le lac de la Belle Rivière. Il y a là de très-bonnes terres. Ce chemin ferait partie de celui de Québec au lac St. Jean. Malheureusement toutes les terres en cet endroit ne sont pas encore arpentées.

Les soussignés croient devoir ajouter que, dans leur humble opinion, un agent de colonisation à Hébertville, pour la vente des terres et la coupe du bois, faciliterait beaucoup l'établissement des terres du lac St. Jean. L'agent actuel, à Chicoutimi, est trop éloigné du centre principal de ses opérations, en ce qui concerne le territoire du lac St. Jean, pour activer et surveiller efficacement la colonisation. Le Haut-Saguenay est assez important aujourd'hui et par son étendue et par le nombre de ses habitants pour avoir une double agence de colonisation à Hébertville comme à Chicoutimi.

Le tout néanmoins humblement soumis.

F. X. DELAGE, Ptre.,
Curé de N. D. de B. de l'Islet.
N. HÉBERT, Ptre.,
Curé de St. Louis de Kamouraska.
L. PARENT, Ptre.,
Curé de St. Jean Port-Joli.
F. PILOTE, Ptre.,
Proc. du C. S. A.
H. POTVIN, Ptre.,
Curé de St. Denis.

Remarquez, s'il vous plaît, qu'il y a vingt ans les vénérables signataires de cette requête fondaient, au prix des plus grands sacrifices, le noyau d'une colonie importante, (Hébertville) ; qu'aux frais de la société qu'ils dirigeaient, ils ont ouvert un chemin depuis l'église de N. D. de Latarrière jusqu'au Portage des Roches, et de l'extrémité du lac Kinougami au lac Kinougamishish ; enfin, que le chemin Kinougami, — si nécessaire pour tout, — n'est pas encore terminé ! Combien de fois, cependant, n'ont-ils pas en l'assurance qu'il le serait *sans délai* !

Mais tout cela ne vous empêchera pas, j'en suis sûr, de dire que c'est de la *moutarde après dîner* et du *verbiage*.

Permettez-moi donc, mon digne homme, de me servir de vos propres paroles et de vous les appliquer ; elles vous vont à merveille :

" Il faut être bien convaincu de sa supériorité sur les autres mortels pour croire que l'on va en imposer par de semblables inepties. "

Il n'est pas surprenant, d'ailleurs, que mon antagoniste se contredise d'une correspondance à l'autre : celle du 19 de ce mois prouve qu'il est susceptible de modifier ses opinions, même *pendant la discussion*. Ainsi, au début, il déclare que :

" *Charlevoix* se montre bien *lourd* d'exposer les avantages du chemin de Québec de la manière qu'il le fait pour pouvoir conclure à son inopportunité. "

Et plus loin, — sans se donner la peine de reproduire ce que j'ai dit en faveur du chemin de Québec ; sans même considérer que je suis le seul, de tous les discutants, qui ait noté les avantages de ce chemin, il me décoche ce trait :

" Malheureusement les raisons en faveur du chemin de Québec n'étaient pas encore connues ; il fallait un homme de la *trempe* de *Charlevoix* pour les *parodier* avec une *pédanterie* et un *cynisme dignes de tout éloge en son genre*. "

Comment concilier ces deux affirmations ? J'ai eu tort, d'une part, de démontrer les avantages du chemin de Québec ; d'un autre côté, je les ai exposés, ou plutôt parodiés, avec *pédanterie* et *cynisme* ! Mais si j'eusse imité votre silence sur ce point, *M. Lac St. Jean*, ainsi que celui de vos confrères, dites : quel amas de gracieuses épithètes n'eussiez-vous pas fait pleuvoir sur ma tête de *vingt* ans ? — Je me le demande !

" Où sont, dites-vous, les opposants du chemin de Québec ? "

Et vous répondez avec assurance :

" A Chicoutimi, à la Baie St. Paul, ce qui confirme bien cette rumeur générale : 1o. que ces ennemis du chemin de Québec voudraient faire de Chicoutimi le *centre* du monde, et il faudrait que tous les chemins n'eussent d'autre terme que Chicoutimi ; 2o. que la Baie St. Paul se trouverait l'*entrepôt* du Saguenay et du Lac St. Jean et sans être le centre du monde, c'est beaucoup dire encore quand Chicoutimi aurait tant de splendeur au milieu de ses rochers. "

En raisonnant comme vous, *M. Lac St. Jean*, je serais en droit de dire que vous ne défendez tant le chemin de Québec, que parce que vous en voulez

à Chicoutimi et à la Baie St. Paul ; mais j'aime mieux vous supposer un motif plus noble.

A qui ferez-vous croire, par exemple, que le chemin Kinoungami favorisera plus Chicoutimi que N. D. de Laterrière ? Ne sont-ce pas, au contraire, les paroisses de St. Alphonse et de St. Alexis qui en retireront les plus grands avantages ? Comment donc pouvez-vous dire qu'on veut faire de Chicoutimi le *centre* du monde ? et sur quoi vous appuyez-vous pour ajouter que la Baie St. Paul se trouverait par là l'*entrepôt* du Saguenay et du lac St. Jean ? — L'*entrepôt*, c'est la Grande Baie, ou St. Alphonse. Le commerce des céréales ne se fera pas plus, en effet, par le chemin de St. Urbain, que par celui de Québec.

Mais vous avez trouvé bon, ô honnête correspondant ! de supposer des intentions odieuses chez tous ceux qui ont eu le malheur de contredire cette proposition :

" Le chemin de Québec est le *seul* et *véritable* chemin de la colonisation du lac St. Jean. "

Tant pis pour vous, monsieur ! Si vous eussiez un peu plus réfléchi, *avant la discussion*, les choses se seraient trouvées mieux éclaircies, et vous auriez ainsi évité plus facilement les équivoques !

Veut-on une dernière preuve de la bonne foi de *Lac St. Jean* ? — La voici :

" La discussion roulait (dit-il) sur l'opportunité d'ouvrir un chemin entre Québec et le lac St. Jean. Telle était la discussion, et sans les *écarts des ennemis de ce chemin*, nous en serions resté à la question, et j'avais hâte que le correspondant *Charlevoix* abordât la véritable question. "

Pardon, monsieur le Correspondant : la discussion roulait principalement sur ceci :

" 1o. Le chemin de Québec est le *seul* et *véritable* chemin de la colonisation du lac St. Jean ;

" 2o. Ce chemin est et sera toujours de beaucoup le plus avantageux ;

" 3o. Les paroisses du comté de Charlevoix ne peuvent plus fournir de colons au Saguenay et au lac St. Jean ; elles sont épuisées ! "

Vous avez beau vous efforcer de déplacer la question, vous n'y parviendrez pas : je vous y ramènerai opiniâtrément, et je vous mettrai constamment le nez sur vos affirmations mensongères. — Débattiez-vous, jetez les hauts cris, *donnez-moi*

tous les noms de votre riche vocabulaire, j'en fais fi ! Je vous tiens, et je ne garderai bien de vous laisser fuir par la tangente. Comptez là-dessus, brave homme !

Vous dites : 1o Charlevoix s'est laissé entraîner par des personnes qui ne pouvaient plus se défendre ; 2o il a servi les passions d'autrui ; 3o il se montre bien lourd ; 4o il est espiègle ; 5o il ne voit pas bien clair ; 6o il est pédant ; 7o il fait du verbiage ; 8o il plane du haut de sa science pédagogique ; 9o il est ridicule ; 10o il est cynique ! &c., &c.

Et vous avez la bonhomie d'ajouter, après cette kyrielle de gros mots :

"Quant au Correspondant *Lac St. Jean*, il n'a pu souvent s'empêcher de rire des insolences du Correspondant *Charlevoix*, mais je sais aussi qu'il lui pardonne."

O généreux adversaire ! Quoi ! vous me pardonnez les injures que vous venez de me prodiguer ? Est-ce bien vrai ? — Tant de charité me touche enfin : je vous remercie donc du plus profond de mon cœur et je vous dis adieu en vous serrant cordialement la main !

Il me reste à parler de la lettre que les vénérables curés de l'Île d'Orléans ont adressée au *Courrier* le 21 de ce mois.

J'avais dit, à la fin de mes articles, le 24 ult. :

"Il semble vraiment curieux qu'au nombre de toutes les demandes qu'on a faites au gouvernement depuis quinze ans, au sujet des chemins dans le Saguenay, on n'en trouve pas une seule bien motivée qui ait rapport à l'ouverture d'un chemin entre Québec et le lac St. Jean."

Cette assertion est contredite par MM. les curés de l'Île. "Elle tend, disent-ils, à déprécier les motifs qui les ont fait agir lorsque, le 18 février, ils attiraient l'attention du gouvernement, sur la nécessité de favoriser l'ouverture immédiate du chemin en question."

Les raisons qui ont motivé leur démarche, sont :

1o. Le bien moral de leurs concitoyens et paroissiens ;

2o. La prospérité temporelle de leurs compatriotes.

Voilà, certes ! de nobles motifs, et j'y applaudis de tout cœur. Mais, en recommandant l'ouverture immédiate du chemin en question, les vénérables signataires n'ont pas soutenu qu'il est

"Le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean."

Or, là seulement gît la question. Quand j'ai dit que "de toutes les demandes qui ont été faites au gouvernement au sujet de l'ouverture du chemin de Québec au lac St. Jean, pas une seule n'est bien motivée, il est visible, en effet, que mon assertion ne pouvait signifier autre chose que ceci :

De tous ceux qui ont demandé l'ouverture immédiate du chemin de Québec, pas un seul n'a essayé de démontrer, avec preuves à l'appui, que

"Le chemin de Québec est le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean."

On me permettra de rappeler ici la conclusion de mon humble travail :

.... "Au moyen de documents publics, indiscutables, nous avons établi, entre autres points, que le chemin St. Urbain et le chemin Kinougamini sans les deux voies indispensables à la colonisation du Saguenay ; que l'utilité de celui qu'on projette entre Québec et le lac St. Jean est pour le moins douteuse : dans tous les cas, que ce dernier n'est pas le seul et véritable chemin de la colonisation du Haut-Saguenay. Les calculs auxquels nous nous sommes livré, et que personne n'a encore osé réfuter jusqu'ici, nous ont permis de démontrer avec évidence que le comté de Charlevoix a colonisé le Saguenay sans que sa population en ait souffert."

Les vénérables signataires espèrent que

"Le gouvernement se montrera favorable à leur requête, ainsi qu'à celle des colons du lac St. Jean, sans se laisser influencer par un écrit dont personne n'a pris la responsabilité. . . ."

Le correspondant *Charlevoix*,—j'en demande bien pardon à MM. les curés de l'Île d'Orléans.—n'est pas un mythe ; s'il n'a pas décliné son nom propre, c'est qu'il répondait à des écrivains *pseudonymes*. Il a fait comme *Lac St. Jean* et *Roberval* : voilà son excuse.

D'ailleurs, il croyait, et il croit encore, que les questions publiques peuvent se discuter sans que le lecteur ait besoin de savoir que tel correspondant a, comme Alexandre, les traits réguliers, le teint beau et vermeil, et que tel autre a les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la taille moyenne, fine et dégagee.

Daignez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes plus vifs remerciements pour la généreuse hospitalité que vous avez donnée, aux écrits de votre très-humble serviteur,

CHARLEVOIX.

STATISTIQUES.

NOMBRE ET ORIGINE DES FAMILLES DES PAROISSES DU COMTE DE CHICOUTIMI. (1869.)

	Malbaie et St. Fidèle.	Baie Saint Paul.	Eboulements et St. Hilarion.	Sainte Agnès.	Saint Urbain.	Saint Irénée.	Petite Rivière Saint Frs. Xavier.	Isle aux Coudres.	Comtés du Sud du fleuve Saint Laurent.	Comtés de Québec, Montmorency, Portneuf et ville de Québec.	Hors de Charlevoix.	Total
Saint Alexis.....	85	70	15	13	3	..	..	4	31	11	..	232
Saint Alphonse.....	37	69	46	10	39	..	11	..	10	10	..	233
Chicoutimi.....	274	70	81	27	5	..	..	3	65	17	38	569
N. Dne de Laterrière.	74	30	33	3	22	8	3	1	..	..	14	188
Anse St. Jean (1867).	10	6	33	20	..	..	..	..	..	3	..	69
Saint Dominique.....	65	15	18	30	..	10	9 f. originaires du Sag.	..	7	..	..	157
Kinougami.....	4	4	8	4	..	..	16	3	2	..	..	22
Saint Fulgence.....	12	26	10	..	..	..	..	..	..	15	..	67
Sainte Anne.....	29	38	21	..	..	..	1	..	19	..	..	123
Hébertville.....	20	75	5	..	2	..	4	..	129	6	3	244
S. Jérôme et Grandmont	6	18	3	70	3	3	..	..	22	2	..	127
N. Dne du Lac St. Jean	41	60	8	..	21	..	14	..	5	24	..	173
	657	481	281	177	95	30	49	11	290	88	56	2,234

RECAPITULATION.

1790 familles du Comté de Charlevoix.
290 familles des Comtés au sud du fleuve Saint Laurent.

88 familles des Comtés de Québec, Montmorency, Portneuf et de Québec.

56 familles hors des localités désignées ci-dessus.

M. le docteur Hamel, de la Malbaie, dans sa correspondance du 11 Mars 1869, affirmait que depuis environ vingt-cinq ans, ces deux paroisses (la Malbaie et Ste. Agnès) ont fourni, pour ainsi dire à elles seules, la totalité des colons du Saguenay et du lac Saint Jean."

Le tableau comparatif ci-dessus, publié sur le *Courrier du Canada*, du 31 mai 1869, constate le nombre de familles fournies par le comté de Charlevoix au comté de Chicoutimi.

	familles
1° Le comté de Charlevoix a donné au comté de Chicoutimi.....	1790
2° La Malbaie, Sainte Agnès et St. Fidèle ont donné au comté de Chicoutimi.....	834
3° Les autres paroisses du comté de Charlevoix ont donné au comté de Chicoutimi.....	947
4° La Malbaie, Saint Fidèle et Ste. Agnès ont donné au lac St. Jean.	117
5° Les autres paroisses du comté de Charlevoix ont donné au lac Saint Jean.....	130
6° La Malbaie, Saint Fidèle et Ste. Agnès ont donné à Hébertville.	20
7° Les autres paroisses du comté de Charlevoix ont donné à Hébertville.....	86

CHARLEVOIX.

9 Juin 1869.

